

## Compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021

Présents : André Quemin, Lionel Fiegel, Irène Chevallier, Aurélien Willem, Laurène Bonnardel, Julie Vernay, Rose-Ange Tolly.

Excusés : Marie Claire Prach pouvoir à Irène Chevallier  
Thierry Camu pouvoir à Julie Vernay  
Alain Huber pouvoir à Gérard Micoud  
Martine Vernay pouvoir à André Quemin

Absents : Valérie Bascop, Nicolas Bury, Louis Charles Wiart

M le maire rappelle que les pouvoirs doivent être donnés à Fabrice Foret avant le conseil municipal.

### **Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 novembre 2021 :**

Vote : 11 voix pour

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

### **Décision modificative n° 3 budget communal**

Les crédits budgétaires étant insuffisants M le maire propose de prendre 9 000€ sur les « dépenses imprévues » et de les passer sur « personnel non titulaire »

Vote : 11 voix pour

Modification approuvée à l'unanimité

### **Autorisation d'ouverture anticipée de crédits d'investissement**

Etant donné que le budget 2022 n'est pas encore adopté, il est proposé, afin de permettre la réalisation de travaux déjà validés par le conseil municipal, d'ouvrir par anticipation une ligne de crédit de 104 696.13€

Vote : 11 voix pour

Ouverture anticipée de crédits d'investissement validée à l'unanimité

### **Subventions aux associations**

Rappel : les subventions sont accessibles à toutes les associations de la commune qui en font la demande. Il faut que 2 membres minimum résident sur la commune. Tous les habitants de Bonnefamille doivent pouvoir y adhérer. La salle d'animation rurale est mise à disposition deux fois par an (sauf en cas de crise sanitaire).

A ce jour huit associations ont demandé une subvention

Dénomination de l'association	Montant voté par l'Assemblée
Sou des Ecoles	200 €
Comité des fêtes	200 €
Club de l'Amitié	200 €

USB	200 €
Air de Bonnefamille	200 €
Unibike VTTEAM	200 €
SPIRIT RIDERS	200 €
Good Family	200 €

L'association Spirit Riders avait envoyé un courrier à M le Maire demandant une subvention de 1 000€ pour démarrer l'association et faire une manifestation. La demande a été refusée car ils n'ont pas fourni un dossier étoffé sur le projet. Il leur est attribué 200€ comme pour les autres associations.

Vote : 11 voix pour  
Subventions aux associations validées à l'unanimité

### Questions diverses

Le bail gratuit du terrain de la maison de la tour pour le maraicher est en cours de rédaction.

Annulation des vœux du maire à la population suite aux restrictions sanitaires.  
Idem pour les vœux aux entreprises.

Suite au décès de madame Laurence Wiart, le CCAS doit trouver une remplaçante. Cette personne ne doit pas être un ou une élue.

Des propositions ont été faites Mr le Maire prendra contact avec les personnes.

Demande de subvention de l'EFMA (Ecole de Formation des Métiers de l'Artisanat).

3 jeunes de la commune sont dans cette école.

Il est décidé de donner au total 80€ de subvention.

Congrès des Maires à Paris

A cette occasion M le Maire a pu rencontrer en petit comité le ministre de la santé et des solidarités Olivier Véran. Il a entre autre abordé avec lui le sujet du budget de fonctionnement des EHPAD face au désengagement de l'ARS.

Devenir de la maison de la tour

A ce jour pas d'avancement. Pas de retour à la suite de la visite du Président de la CC et de la vis Présidente en charge de l'enfance jeunesse de la communauté de communes.

M Le Maire souhaite mettre en place une réunion avec le conseil municipal de Roche pour essayer de mutualiser certains projets.

A savoir qu'il n'y a ni eau ni électricité et pas de chemin d'accès carrossable, mais le bâtiment est sain. Il serait bien que des personnes ou une association avec le soutien de la commune s'approprient ou propose un projet.

Isère Fibre

508 logements sur la commune sont éligibles à la fibre.

Aurélien Willem en charge du téléphone, internet et fibre traite en ce moment les incohérences.

**SIGNATURES**

QUEMIN ANDRE	HUBER ALAIN	CHEVALLIER Irène	FIEGEL LIONEL
VERNAY JULIE	MICOUD GERARD	CAMU THIERRY	TOLLY ROSE-ANGE
PRACH MARIE-CLAIRE	VERNAY MARTINE	BASCOP VALERIE	BONNARDEL LAURENE
BURY NICOLAS	WILLEM AURELIEN	WIART LOUIS-CHARLES	